



# PRÉFET DU FINISTÈRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

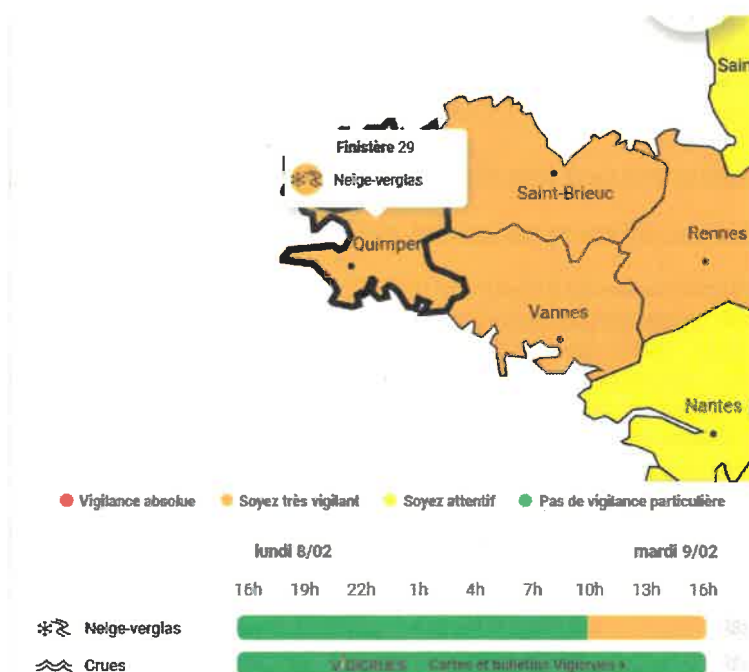
## ALERTE METEOROLOGIQUE de niveau **ORANGE - NEIGE**

**DESTINATAIRES** : cf listings **GALA 10 et 12**

Le préfet du Finistère vous informe : Episode neigeux remarquable, nécessitant une vigilance particulière, du fait des hauteurs de neige attendues.

Informations transmises :  
- par METEO-France

Les horaires des périodes à risque sont synthétisés dans les bulletins météo.



*Les cartes de vigilance météo sont actualisées au moins 2 fois par jour à 6h et 16h.*

### • Situation actuelle

Malgré des averses près de la Manche, parfois sous forme neigeuse, la perturbation qui va engendrer l'épisode neigeux est pour l'instant encore au large sur l'atlantique. Les températures sont actuellement comprises entre seulement 1 à 4 degrés. On attend des gelées généralisées demain matin.

### • Evolution prévue

Mardi matin, au lever du jour, on attend des gelées généralisées en Bretagne (entre -3 et -1 degrés). Une perturbation arrivera par les côtes atlantiques en fin de matinée et progressera ensuite vers le nord-est. Au contact de l'air froid, les précipitations tomberont sous forme de neige. Un court épisode de pluie verglaçante est possible dans la zone de contact entre l'air froid neigeux au nord et l'air doux pluvieux qui remplace progressivement la neige sur les côtes atlantiques.

En fin d'après-midi et soirée de mardi, les chutes de neige poursuivront leur progression vers l'est et le

nord.

Les chutes de neige auront tendance à s'intensifier dès la mi-journée et début d'après-midi, davantage encore en fin d'après-midi et début de soirée, avec des intensités de 1 à 3 cm / heure. Les chutes de neige s'estomperont en seconde partie de nuit de mardi à mercredi sur les départements bretons. Sur l'intégralité de l'épisode neigeux, on attend 5 à 10 cm de neige, localement 15 cm, moins sur le littoral sud breton. Avec un vent d'est à nord-est modéré, quelques congères pourront se former, notamment en soirée quand la neige deviendra moins humide et plus légère sous des températures devenant partout négatives.

## CONSIGNES

### Le préfet demande aux maires :

- ✓ **De prendre toutes mesures de prévention des risques :**
  - **Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ;** préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)
  - **Alerter / informer la population** du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement
  - **Alerter les gestionnaires de campings à risque et prendre les mesures appropriées,**
  - **Interdire par arrêté et barrières l'accès piéton et routier au littoral particulièrement exposé aux risques, ainsi que le stationnement.**
  - **Interdire le cas échéant, certaines manifestations prévues dans leur commune.**
  - **Envisager une évacuation si celle-ci s'avère nécessaire.**
  
- ✓ **De consulter, régulièrement pour plus d'informations, les sites internet ci-dessous.**

### Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)

- ✓ **De prendre connaissance du bulletin de prévision ci-joint et de vous informer régulièrement sur :**
  - **la météo :** [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)
  - **les vagues (prévisions de hauteurs, fréquences et directions) :** <http://data.shom>.(en sélectionnant les rubriques suivantes: données / accéder au catalogue / prévisions océanographiques / vagues : hauteur significative et direction de la mer)
  - **les conditions de circulation :** sur [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr) (notamment pour RN 12, 164 et 165) et <http://www.finistere.fr/Inforoute29>
  
- ✓ **De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.**

Fait à Quimper, le 8 février 2021 à 16H15

Le Préfet  
Pour le préfet  
Le chef du service interministériel de défense et de  
protection civile

Vincent QUERE